

n°48 - 40 centimes



« **Emis** » le 9 décembre 1870, soit la 1^{ère} date recensée d'utilisation du timbre.

Tirage : 3 300 000 exemplaires (environ), moyennant un seul Report (et 2 états). C'est approximativement le 1/10^{ème} du tirage du 40 centimes correspondant à l'Empire lauré, timbre que remplace le 40 c. Bordeaux, avec son statut « provisoire ». On observe d'emblée que les autorités ont cherché à prendre la mesure de « l'économie de guerre », en restreignant la production d'un timbre d'usage courant (double port national). Autre élément de comparaison : le 30 centimes Bordeaux, d'un tirage voisin (3 millions), et d'une rareté consacrée par les catalogues. L'usage postal du timbre à 40 centimes, moins favorable à la raréfaction, est ici à prendre en compte. Mais le 40 centimes est un très bon timbre, voire la valeur phare de l'Emission de Bordeaux, « gratifiante » (comme on dit) pour toutes les catégories de philatélistes, et d'un accès plus commode que le fameux 2 centimes, dont la cote ou la valeur tendent à s'envoler.

L'analyse va chercher à souligner les principales caractéristiques du 40 centimes, ce qui en fait un timbre si plaisant et emblématique de toute l'Emission.

Au préalable, et au titre du tirage, il faut mentionner qu'on eut sans doute là une certaine surproduction, moins accentuée que pour les timbres à 30 et 80 centimes, mais réelle. Le 40 centimes se trouve sans trop de difficultés à l'état neuf, sans que ce soit une rareté, et les catalogues lui accordent alors une meilleure cote, en partie au titre d'une préférence « idéologique » pour les neufs. Le fait me semble alors mérité, encore qu'il soit difficile de se prononcer sur la « rareté relative » du neuf. Ici nous parlerons comme à l'accoutumée des timbres oblitérés.

Les nuances du 40 centimes sont très nombreuses, d'où en partie sa notoriété. Seule l'observation des timbres présentés dans « la Galerie des timbres sur le site » permettrait de bien se familiariser avec cette/ces palette(s). La teinte officielle **orange**, du reste plus ou moins appuyée laisse souvent émerger l'une ou l'autre de ses composantes, avec une prééminence soit du pigment jaune (« **jaune** » à « **jaune-orange** ») soit du pigment rouge (« **rouge-orange** », « **rouge pâle** », « **rouge-sang** »...). Ce phénomène dû aux improvisations de la production, avec un mélange des encres variable par temps de guerre, correspond à ce qui est observé pour les autres valeurs, avec des versions « hors normes » comme la fameuse teinte « **ocre** » (s'expliquant par l'oxydation des encres avant l'impression). D'innombrables teintes intermédiaires existent, et il est bien évident que seules les teintes extrêmes méritent les cotes élevées accordées par les catalogues.

La localisation géographique des « bonnes nuances » du 40 centimes Bordeaux a maintes fois été remarquée. Ainsi pour les 40 c. **rouge-sang**, fréquents outremer, dans les bureaux consulaires, ou sur les paquebots, avec l'oblitération « ancre ». Le désir de se défaire ainsi de timbres jugés non conformes s'apparente à ce qui est observé pour certains 80 centimes, beaucoup de 40 c. **rouge** n'en ayant pas moins servi en métropole, avec une prééminence pour les bureaux de l'Ouest de la France.

Le phénomène est encore plus accentué pour ce qui est des nuances **jaunes** (le « **jaune-orange** », bonne nuance, de rareté moyenne, fait l'objet d'une concentration remarquable dans le département du Gers, en-dehors de sa présence un peu à l'entour).

Toutes ces teintes se trouvent à Bordeaux même. L'hypothèse serait qu'en présence de timbres ne donnant pas satisfaction, on ait voulu les « exporter », et souvent le plus loin possible, sauf à les utiliser sur place. Qu'il y ait de tels timbres utilisés par les bureaux des ports d'exportation (Marseille et Nantes) corrobore cette vision. Elle n'en reste pas moins à démontrer pour assoir (statistiquement) cette théorie ; d'où l'intérêt de pouvoir « situer » des timbres par leur oblitération, les lettres et fragments n'ayant pas été manipulés étant tout particulièrement dignes d'être pris en compte.



n°48 jaune-jaune orange



n°48 jaune orange



n°48 orange clair



n°48 orange



n°48 orangé foncé



n°48 orange vif



n°48 vermillon



n°48 ocre orange



n°48 ocre



n°48 rouge clair



n°48 rouge sang clair



n°48 rouge sang foncé

L'impression : les tous premiers analystes avaient cru avoir affaire à 2 Reports, et des chercheurs contemporains intéressés par l'Emission semblent parfois tentés de reprendre l'hypothèse. Mais c'est la théorie d'un Report unique qui prévaut.

Traditionnellement, on s'en tient à présent à la distinction de **2 états** (« plusieurs états » à en croire le catalogue spécialisé Yvert de 2000), ceux que mentionnent aussi bien le spécialisé Yvert de 1975 que le catalogue fédéral Marianne. La différence apparaît notamment au niveau des ombres sous l'œil, faites de traits continus (1^{er} état) ou de tirets (2^{ème} état).

En première approche, les impressions fines, et les nuances appuyées (rouge-sang etc.), relèveraient plutôt du 1^{er} état (catalogue Yvert de 1975), avec certaines versions plus usées ou empâtées au 2^{ème} état. On peut alors voir apparaître une « ligne blanche derrière l'effigie », représentant une variété vraiment rare quand elle est marquée.

Le 40 centimes se caractérise par les repères suivants :

- pour le 1^{er} état :
 - les ombres sous l'œil formées par des traits continus
 - pas de ligne blanche derrière la tête
 - les impressions sont fines et les nuances intenses (rouge sang le plus souvent)



- pour le 2^{ème} état :
 - les ombres sous l'œil formées par des traits séparés
 - une légère ligne blanche derrière la tête. Les lignes blanches bien marquées sont peu communes
 - les impressions empâtées et usées appartiennent à ce 2^{ème} état



Les variétés du 40 centimes : la variété du « **4 large** » (ou « pseudo-retouché ») doit son prestige à la version authentiquement retouchée du 40 centimes de la 1^{ère} émission de France (variété des plus classiques, réapparue avec le 40 centimes de l'émission du Siècle). Concernant le timbre de Bordeaux, il ne s'agit donc pas d'une retouche, mais d'un petit défaut de transfert affectant le « 4 » de droite de la case 2 d'un bloc-report. L'encre peut alors contribuer à occulter la variété, qui semble réservée à certains timbres de la position 2. A en croire le Dr Fromaigeat, dont les études sont reprises par les époux Brown dans leur monographie de 1981, chaque bloc-report a son « 4 large » à la case 2, la rareté étant celle d'un « R touchant le cadre » du timbre à 30 centimes : l'amalgame erroné avec l'authentique « **4 large** » de 1850 donne au timbre des Bordeaux un prestige quelque peu indu. Toutefois, on pourrait remettre en cause cette position du fait de la rareté de ce « **4 large** ». Il paraît assez incertain que ce « **4 large** » puisse se retrouver dans chaque bloc report ; il serait alors beaucoup courant.



n°48 avec 4 large, position 2 d'un bloc report

Les Brown ont par ailleurs recensé quelques intéressantes variétés non cataloguées d'ordinaire, telles qu'elles apparaissent chez Serrane. J'en retiens un « **R touchant le cadre** » rappelant celui du 30 centimes, et affectant ici un timbre de la case 11 du bloc-report. Les autres variétés pourraient être occasionnelles, comme pour la légende « REPUB » subissant une déformation en « RFPUB ».

Les faux du 40 centimes : ce timbre n'ayant pas inspiré le tristement célèbre **Sperati**, le 40 centimes a fait l'objet d'une « assez bonne imitation » en provenance de l'atelier de **Toulouse**, « reproduisant le type 14 du Report en ocre rougeâtre », selon le Dr Locard, qui en donne une description assez détaillée (« lettres de la légende trop minces, les 4 touchent le cartouche »). Ce timbre semble être celui également observé par M. Lorne, qui en souligne la mauvaise impression.

Les multiples : de grands ensembles sont connus à l'état neuf, jusqu'au bloc-report intégral – comme le présentait par exemple le Dr Fromageat dans sa collection.

A l'état oblitéré, les multiples sont appréciables, au-delà de la simple paire, peu valorisée par les catalogues. Mais on a pu y avoir recours en cas de pénurie du timbre à 80 centimes, situation anormale expliquant une certaine rareté. Les plus grands ensembles nécessités par les lettres chargées (notamment) ont servi dans des contextes peu propices à la sauvegarde de la qualité d'origine. De bonnes cotes s'appliquent à cette excellente qualité. Le plus grand ensemble connu serait (selon l'Yvert de 1975) un bloc de 10.



n°48 orange en bande de 5, vente sur offres Roumet

« Le 40 centimes sur lettre »

Moins affecté que les autres valeurs de l'Emission par le changement de tarif du 1^{er} septembre 1871, le timbre à 40 centimes n'en connut pas moins de nouvelles conditions d'utilisation. A titre principal, le tarif inchangé de la lettre double port allait lui permettre de rester en service : c'est donc l'hypothèse de l'emploi du timbre, « **seul sur document** ». Postérieures au 1/9/1871, de telles lettres nationales ne sont pas rares. Tous ces courriers sont d'un intérêt à peine supérieur à celui du timbre détaché.

Quant à la lettre étrangère, de nombreuses destinations (Italie par exemple) nécessitaient un affranchissement par le 40 centimes (pareillement utilisé « seul sur document »). C'est dans ce contexte de courrier international qu'il faut mentionner l'emploi du 40 centimes (ou ses multiples) par les bureaux consulaires (valeur alors la plus usitée).

La lettre chargée nationale coûtait également 40 centimes (20 centimes de port et 20 centimes de forfait pour le chargement), autre hypothèse passablement rare en temps de guerre, et d'autant plus intéressante qu'elle n'allait pas survivre au nouveau tarif du 1/9/1871.

Avec le nouveau tarif du 1^{er} septembre 1871, la **lettre triple port** passait de 80 à 70 centimes sans timbre correspondant. Les combinaisons réalisées pour constituer cet affranchissement de 70 centimes sont prisées par les spécialistes du changement de tarif : on se doute que les 40 centimes Siège y ont trouvé un emploi privilégié. Mais on n'a pas manqué d'avoir recours aux timbres de 40 centimes Bordeaux encore disponibles dans les bureaux. Il s'agit d'un emploi classique du 40 centimes Bordeaux (les amateurs de l'Emission de Bordeaux apprécient bien sûr au plus haut point quand il est associé à d'autres timbres de la série (on trouve ainsi rarement l'association 40 centimes + 30 centimes).

Ces lettres nationales double port et triple port représentent l'essentiel de l'usage postal du timbre à 40 centimes. Il serait possible de calculer très approximativement leur valeur par rapport à celle du timbre détaché, sans en principe dépasser un indice 1,5. Timbre plaisant sans être une rareté, le 40 centimes a de tout temps suscité l'intérêt des philatélistes, qui, à l'époque héroïque, se sont empressés de le décoller – d'où la raréfaction des documents complets.

Mais il reste d'innombrables cas d'emploi du timbre à 40 centimes, notamment en combinaisons d'affranchissement, pour les lettres chargées, le courrier étranger etc. Ce sont des pièces de choix et souvent de grandes raretés, à apprécier au cas par cas, en fonction de chacun des nombreux paramètres rentrant en ligne de compte (rareté pure, qualité, aspect général, marques postales etc.). L'emploi outremer du timbre à 40 c. aussi bien que l'existence de nombreux cas particuliers associés au courrier maritime se traduisent par la multiplicité des hypothèses, et le 40 centimes Bordeaux peut à lui seul justifier une importante collection. La rareté mondiale spécifique correspondant à un tel ensemble serait

l'affranchissement de fortune constitué par une moitié verticale du timbre à 40 c. apposée par le bureau de Cornus dans l'Aveyron (spécialisé Yvert de 1975, p.160).



n°48 orange sur lettre de Chalons sur Saône du 14 août 1871

Les oblitérations du 40 centimes.

Timbre de lettres, et parfois de lettres chargées, le timbre à 40 centimes va arborer l'une des oblitérations correspondantes, du type losanges : **gros chiffres, ambulants**, « **ancres** », voire « **petits chiffres** » (de la nomenclature des « petits chiffres des gros chiffres »). Mention doit être faite aussi bien des cachets algériens que des **oblitérations de bureaux consulaires**, d'un intérêt défini de façon précise par les marcophiles et les collectionneurs spécialisés de l'outremer. Dans ce chapitre du courrier étranger, des **oblitérations étrangères**, apposées à l'arrivée, font la joie des marcophiles.

Vu les contextes si divers de son utilisation, le 40 centimes est susceptible de présenter pratiquement chacun des cachets en service en 1870-71 : ainsi, des timbres oblitérés par le **cachet-à-date** proviendraient d'envois sous bande de « papiers d'affaires », justiciables d'un tarif réduit et donc d'un tel cachet (tarif de base de 50 centimes à l'émission du timbre).

Il reste à mentionner les timbres oblitérés abusivement, par des collectionneurs désireux de « valoriser » ainsi par des oblitérations non postales les exemplaires neufs auxquels on ne s'intéressait pas encore, autour des années 1900. Certains de ces **cachets tardifs**, comme ceux de « l'Av. Duquesne », sont devenus fameux, mais il y en a d'autres, et ils ne contribuent certes pas à bonifier un bel exemplaire.



n°48 ambulant



n°49 ancre



n°49 ancre bleue



n°48 étoile



n°49 gros chiffres bleus



n°49 Malte



n°48 petits chiffres



n°49 gros chiffres



n°49 PP de Volo